



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 29 novembre 2024

Soutien de l'État au développement de formations innovantes au bénéfice des salariés et entreprises de la métallurgie

Dans le cadre du dispositif « engagement de développement de l'emploi et des compétences », l'État soutient financièrement la mise en œuvre sur le territoire néo-aquitain de formations professionnelles innovantes au bénéfice des salariés et entreprises du secteur de la métallurgie. La gestion du dispositif est confiée à l'opérateur de compétences inter-industriel OPCO 2i.

Au total, l'État en Nouvelle-Aquitaine prévoit de soutenir ces formations professionnelles à hauteur de 300 000 € en 2024/2025. Ce soutien, aux côtés du Conseil Régional, de l'OPCO 2i et des entreprises bénéficiaires, s'adresse aux PME de la métallurgie et est axé prioritairement sur les publics en situation de fragilité. Il permet d'aider les entreprises de la filière métallurgie à anticiper les évolutions de leurs besoins en compétences, à professionnaliser et qualifier leurs salariés, contribuant ainsi au renforcement de la compétitivité du tissu industriel et à la sécurisation des parcours professionnels.

Cinq axes ont été retenus pour l'éligibilité au dispositif :

- actions de formation relatives au développement des compétences RH ;
- actions de formation visant à développer et à favoriser la transmission des savoirs ;
- actions de formation favorisant la sécurisation des parcours professionnels et le développement des compétences ;
- actions de formation visant à l'amélioration de la performance industrielle des entreprises ;
- actions de formation visant à développer les compétences en matière de qualité environnement, de gestion de l'énergie, d'économie et de RSE.

Il s'agit du renouvellement d'une action soutenue par l'État depuis 2020 qui rencontre un franc succès auprès des entreprises et de leurs salariés.

Étienne GUYOT « se réjouit de renouveler ce soutien de l'État qui témoigne de l'engagement des acteurs néo-aquitains en faveur du développement et du maintien des compétences des salariés et de la performance industrielle des entreprises ».